



## Rentrée scolaire 2019/2020

Afin de mieux appréhender la prochaine rentrée scolaire 2019/2020 notamment en vous permettant de visiter les écoles, de rencontrer les enseignants, et de gérer au mieux les effectifs.

Les inscriptions dans les écoles maternelles et primaires de Poligny pour la rentrée scolaire 2019/2020 auront lieu à compter de ce jour et jusqu'au 30 mai 2019.

Nous demandons aux parents de se présenter au Service Accueil de l'Hôtel de Ville afin de remplir :

- 1 la demande d'inscription pour nos services
- 2 le certificat d'inscription pour l'école

Pour cela, il faut vous munir des photocopies du livret de famille, l'attestation des vaccins à jour (carnet de santé), attestation de lieu de résidence et si votre enfant était scolarisé en dehors de Poligny, le certificat de radiation.

**Pour les enfants déjà scolarisés sur Poligny, mais qui résident dans une commune extérieure à Poligny (sauf pour les enfants des communes de rattachements qui sont : Buvilly, Chamole, Chaussenans, Tourmont et Vaux sur Poligny), il faut impérativement renouveler la demande d'inscription scolaire chaque année. De plus, l'accord de l'autorité ayant la compétence scolaire de la commune de résidence doit être renouvelé (voir dossier demande d'inscription).**

**Pour les enfants qui n'ont jamais été scolarisés et qui habitent une commune extérieure à Poligny, il faut solliciter l'accord de l'autorité ayant la compétence scolaire de la commune de résidence.**

Fait à Poligny, le 01 avril 2019

Mr le Maire

Dominique Bonnet

**1-Demande d'inscription**

**Fiche de renseignement de la famille**

**Nom et prénom des parents :** .....

.....

**Adresse :** .....

**N° de téléphone du domicile :** ..... **Portable :** .....

**Identité de l'enfant à inscrire**

**Nom et prénom :** .....

**Date de naissance :** ..... **Lieu de naissance :** .....

**Age de l'enfant le 2 septembre 2019 :** .....

**Ecole et classe fréquentée en 2018/2019 :** .....

**Souhait des parents**

- Choix N°1 :** ECOLE MATERNELLE DES PERCHEES ( pour les enfants de 2 à 6 ans)
- Choix N°2 :** ECOLE PRIMAIRE JACQUES BREL (pour les enfants de plus de 6 ans)

**Date et signature des parents**

**Le .....2019**

**Date et signature**

**De l'Adjointe au Maire  
en charge des affaires scolaires**

**Le .....2019**

Véronique LAMBERT

Ecoles Publiques de Poligny

**2-Document destiné à l'école**

**Fiche de renseignement de la famille**

Nom et prénom des parents : .....

Adresse : .....

N° de téléphone du domicile : ..... Portable : .....

**Identité de l'enfant à inscrire**

Nom et prénom : .....

Date de naissance : ..... lieu de naissance : .....

Age de l'enfant le 2 septembre 2019 : .....

Ecole et classe fréquentée en 2018/2019 : .....

**Pour l'enfant qui réside hors de Poligny**

Motivation de la demande d'inscription hors de la commune de résidence

Absence de structure d'accueil dans la commune de résidence

Renouvellement d'inscription jusqu'au terme de la scolarité maternelle ou primaire

Obligations professionnelles des parents et absence de restauration et gardes organisées

Raisons médicales (joindre un certificat établi par un médecin)

Inscription d'un frère ou d'une sœur dans une des écoles publiques de Poligny

Loi n°83-663 du 22/7/1983 posant le principe de la répartition des charges scolaires entre les communes d'accueil et de résidence des élèves des écoles élémentaires et maternelles  
Loi n°2004-809 du 13/8/2004 art 87 et n°2005-157 du 23/2/2005 art 113, complétant le dispositif législatif. Décret n°86-425 du 12 mars 1986, relatif aux cas dérogatoires engendrant l'obligation de participation aux charges scolaires. Article L 212-8 du code de l'éducation posant le principe d'un libre accord pour la répartition des charges scolaires entre la commune d'accueil et la commune de résidence de l'enfant.

Date et signature des parents

Accord de l'autorité ayant la compétence  
Scolaire (Maire de la commune de résidence  
ou Président d'EPCI)

NOM Prénom, Date, signature et cachet

Décision du Maire  
de Poligny

Dominique BONNET  
Date, cachet, signature